

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA PLUPART DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Saguenay, le 25 février 2022 – C’est à compter du lundi 28 février prochain que la plupart des bâtiments municipaux de la Ville de Saguenay rouvriront officiellement au public.

Les bureaux d’arrondissement et les bureaux de la Division des permis, programmes et inspections, seront dès lors accessibles au public. L’hôtel de ville, pour sa part, sera accessible pour la cour municipale, le paiement de constats d’infraction, les demandes d’accès à l’information, les réclamations, les assermentations et les preuves de vie, etc. Pour ces services, un nouveau comptoir réservé à la clientèle a été aménagé, accessible par la porte arrière de l’hôtel de ville (accès par le stationnement du boulevard du Saguenay). Pour accéder au bâtiment pour toute autre raison ou service, il faudra obligatoirement prendre préalablement rendez-vous et l’accès se fera par l’avant (rue Racine), où un agent de sécurité vous accueillera.

Il est à noter qu’il est toujours possible d’effectuer votre paiement de constat d’infraction par la poste, en ligne ou auprès des institutions financières participantes. Rappelons que le comptoir de paiement des taxes municipales est quant à lui fermé depuis plusieurs années déjà.

Le Quartier général du Service de la police de Saguenay rouvrira également au public le lundi 28 février. Le quartier général du Service de sécurité incendie, situé au 444, boulevard de l’Université, sera de nouveau accessible au public. Toutes les casernes du territoire, quant à elles, demeurent part fermées au public.

Évidemment, avec le contexte entourant la COVID-19, des aménagements adéquats ont été réalisés pour accueillir le public de façon sécuritaire. Il est aussi toujours possible de communiquer avec les services par téléphone, par internet, par courriel ou par la poste.

Finalement, il est cependant important de mentionner que tous les bâtiments du Service des travaux publics demeurent accessibles **sur rendez-vous seulement**. Le service à la clientèle d’Hydro-Jonquière sera de nouveau ouvert au public à partir du lundi 28 février. Tous les services demeurent également accessibles au téléphone, par courriel et sur le Web. Les abonnements, eux, doivent impérativement se faire en ligne avec le formulaire.

-30-

Source : Service des communications
Tél. : 418 698-3350